

Image not found or type unknown



Caution non rendue par le proprietaire

Par **laurence1**, le **03/12/2008** à **09:00**

bonjour, j'ai déménagé au mois de juillet, on a fait un état des lieux de sortie qui correspond a quelques choses pres a l'etat des lieux d'entrée. au bout de 2 mois le proprietaire m'envoie un courrier avec une facture d'artisan correspondant au montant de la caution. sur celle ci les travaux n'ont rien a voir avec l'état des lieux (peinture sol) entre temps j'ai égaré ma compie d'etat des lieux de sortie. j'ai écrit au proprietaire afin qu'il m'explique les travaux et qu'il m'envoie le double de son état des lieux. il fait le mort malgré une relance de ma part. La caution etant de 1200€ et bénéficiant du RMI j'aimerais bien pouvoir la récupérer au moins en partie. comment puis je faire ?